MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 6 novembre 2014

PREAVIS N° 13/2014

Réfection du réseau des eaux usées et analyse des bâtiments pour mise en séparatif aux Mosses
Demande de crédit

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit afin de financer un tiers des travaux de réfection du réseau des eaux usées des Mosses. Il sera également procédé à l'analyse de 10 bâtiments pour contrôler la situation actuelle de la mise en séparatif.

2. Historique

Les travaux du réseau des eaux usées de la Commune a débuté dans les années 1970, pour se terminer à l'inauguration de la STEP au Sépey en 1981. Pendant cette période un vaste chantier a été réalisé pour acheminer les eaux usées des Mosses à la STEP du Sépey. Pour mener à bien le bouclage du réseau, il a fallu construire une station de relevage au Pilet pour pomper les eaux sur les hauts pour qu'elles puissent s'écouler en direction du Sépey. Vu la dispersion des bâtiments aux Mosses, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de raccorder de nombreux bâtiments très éloignés les uns des autres. Depuis cette date, aucuns travaux de réfection ou d'entretien n'ont été effectués.

3. Situation

Suite au constat que la station de pompage au Pilet recevait beaucoup trop d'eaux claires et que son exploitation était trop onéreuse, différentes études ont été entreprises. Il est à préciser que les factures s'élèvent à Fr. 1'800.00 par mois en moyenne pour le pompage des eaux au Pilet.

Le résultat de ces études propose d'y remédier par la séparation des eaux aux Mosses et ainsi diminuer les eaux claires arrivant dans cette station de pompage.

Nous avons, en premier lieu, fait réaliser un passage de caméra aux Mosses pour déterminer les mesures immédiates.

Suite aux analyses des différentes vidéos il ressort les points suivants :

- Des infiltrations d'eaux claires existent dans de nombreuses chambres non étanches.
- Des infiltrations d'eaux claires existent sur des conduites non étanches.
- Une arrivée importante d'eaux claires dans la conduite venant des Cartiers, des Plans et du centre.
- De nombreuses arrivées d'eaux claires provenant des collecteurs secondaires ou privés.
- Une canalisation avec contrepente remplie d'eau (zone Crettex - Les Fontaines), travaux d'urgence en jaune sur le plan.

Au vu de la grandeur du plan, ce dernier sera présenté à la commission nommée pour l'étude du préavis et sera affiché dans la salle du Conseil communal le 17 décembre 2014.

4. Proposition

Forte de ce qui précède, la Municipalité propose la réfection du réseau des eaux usées aux Mosses en trois étapes.

Pour le premier tronçon nous proposons des mesures à réaliser sur trois ans, sous forme de réfection des chambres, changement de collecteurs et chemisage qui sont décrits sur le plan. En ce qui concerne la mise en séparatif, l'analyse de 10 bâtiments, par teintage, sera réalisée. Suite à ce travail un plan de situation de l'état existant sera établi.

La Municipalité, dans l'expectative de trouver des dégradations plus importantes lors des travaux, a prévu un poste divers et imprévus. Vu la complexité et l'importance des travaux, il a également été décidé d'un poste « surveillance des travaux ».

5. Coût des travaux

Réfection chambres et changement collecteurs	Fr. 130'000.00
Chemisage	Fr. 80'000.00
Honoraires et surveillance des travaux	Fr. 31'500.00
Analyse des 10 bâtiments par teintage et remise d'un plan de situation de l'état existant	Fr 8'000.00
Sous-total	Fr 249'500.00 HT
Divers et imprévus 10%	Fr. 24'950.00
Sous-total	Fr. 274'450.00 HT
TVA 8%	Fr. 21'956.00
Total	**Fr. 296'406.00 TTC**
Total arrondi à	**Fr. 300'000.00 TTC**

6. Financement

Les travaux faisant l'objet du présent préavis nécessitent d'être financés par un emprunt dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal. L'investissement sera amorti par le compte à taxe « épuration ».

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal no 13/2014 du 6 novembre 2014,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 300'000.00 sur 3 ans (2015, 2016 et 2017) pour la réfection d'un tiers du réseau des eaux usées et analyse des bâtiments pour mise en séparatif aux Mosses ;**
- **d'autoriser la Municipalité d'avoir recours à l'emprunt auprès d'un établissement bancaire ;**
- **d'amortir cet investissement par le compte à taxe « épuration ».**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic — La Secrétaire

Annie Oguey — Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2014

Délégué municipal : M. Marcel Borloz, Municipal